

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 9 (1959)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Histoire sociale des idées. Lyon de l'Encyclopédie au Préromantisme  
[Louis Trénard]

**Autor:** Candaux, Jean-Daniel

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à rédiger les *Historie Venetiane*, fruit de ses amères expériences. Relevons, dans l'analyse serrée de M. Cozzi, les pages sur les puissances protestantes (pp. 212—215) et particulièrement sur les Grisons (p. 214). Le retour au premier plan se fera pendant les troubles sociaux provoqués par les revendications maladroites et ambiguës de Renier Zeno. Paradoxalement, la brève période du dogat de N. Contarini (1629—1631) est la moins intéressante, malgré la guerre de Mantoue, qui ne fit que confirmer l'effondrement de Venise, que la France cessa de considérer comme un appui sûr. D'où une situation que Contarini, après des avertissements répétés, vit se réaliser précisément quand il fut doge! Cette prévoyance inutile permet de parler de «destino tragico» (pp. 298—299).

Personnalité intéressante, homme intègre, intelligent, dont seul l'attachement à de nobles principes a parfois obscurci le sens pratique, Contarini a donné la mesure de ses qualités lors de la sombre affaire d'Antonio Foscari (p. 233). Aussi regrette-t-on que les *Historie Venetiane* n'aient jamais été éditées; on apprécie d'autant plus les nombreuses citations et surtout les fragments publiés en appendice (pp. 305—380). Quelques-uns sont très remarquables et font désirer qu'une équipe dirigée par M. Cozzi entreprenne la publication complète que l'œuvre semble mériter.

Dans ce livre excellent, nous relèverons, par souci d'objectivité, quelques inadvertances: le 20 juillet devient le lendemain du 29 (p. 186)! Une coquille amusante a fait imprimer «conclave doganale» au lieu de «conclave dogale» (p. 96, n. 3)! etc... Mais ces détails n'enlèvent rien à la valeur d'une étude absolument remarquable.

*Lausanne*

*Rémy Python*

LOUIS TRÉNARD, *Histoire sociale des idées: Lyon de l'Encyclopédie au Pré-romantisme*. Paris, Presses universitaires de France, 1958, LXIV + 821 p. en 2 volumes in-8°, 8 planches, index (*Collection des Cahiers d'histoire*, 3).

Comme on pouvait s'y attendre, le bimillénaire de Lyon a suscité d'assez nombreuses publications dont le dessein varie autant que la valeur<sup>1</sup>. Le monumental ouvrage de M. Louis Trénard dépasse toute cette production par l'abondance de sa matière, par la rigueur de son analyse, l'ampleur de son érudition, la perfection de son écriture. C'est l'œuvre d'un maître. Lyon et le Lyonnais de 1770 à 1815, telles sont les limites que M. Trénard s'est fixées pour cette étude — qui relève non pas de l'histoire politique mais bien, comme l'indique le titre du livre, de l'histoire sociale des idées (la

<sup>1</sup> Nous signalerons seulement le numéro «lyonnais» de la *Revue de psychologie des peuples* (Le Havre, 2e trimestre 1958) riche de dix articles dont un d'Henry Bruston sur «Le Protestantisme lyonnais» et celui des *Cahiers d'histoire* (Lyon 1958), tome III, fasc. 2, intitulé «A travers deux mille ans d'histoire lyonnaise» qui contient un article de M. Trénard (p. 165—189) «Le Théâtre lyonnais sous le Consulat et l'Empire».

*social history* des Anglais). C'est en effet « l'itinéraire spirituel d'une société », l'histoire de toutes les manifestations collectives de la vie culturelle à Lyon de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration que ces deux volumes très denses exposent tout au long.

M. Trénard a fait porter son enquête tout d'abord sur l'économique, estimant avec raison qu'il fallait rappeler ces *données fondamentales*, qui ont pu servir de freins ou de stimulants à l'action des hommes. Statistique démographique, urbanisme, crises économiques, variations de la production, font l'objet d'un premier chapitre en quelque sorte préliminaire. Le sujet même se présente avec les divisions suivantes : 1770 à 1788 (p. 47 à 220), 1789 à 1793 (p. 221 à 377), 1794 à 1800 (p. 389 à 510) et enfin 1800 à 1815 (p. 511 à 785). Pour chacun de ces *moments*, M. Trénard décrit la société lyonnaise telle qu'elle se caractérise par la répartition de ses classes, les mouvements de sa population, la composition de son élite, le nombre et le champ d'action de ses organismes sociaux. Puis il présente les résultats d'enquêtes qu'il a su diversifier à bon escient, et qui ont eu pour objet :

1. *L'enseignement* tant primaire et secondaire, que supérieur et technique (évolution des conceptions pédagogiques, réorganisations successives, réalisations dans le domaine des études spécialisées).

2. *Les témoignages de culture* : mouvements de la librairie, histoire des bibliothèques privées ou publiques, des dépôts d'archives et des musées, goûts du public en matière de livres, publications périodiques (revues et journaux), production littéraire (pamphlets, prix académiques, articles de presse, etc.), activité théâtrale et lyrique, manifestations d'art populaire (chansons, marionnettes, fêtes, jeux), vie artistique (arts plastiques, musique, etc.).

3. *Les grands courants de l'activité intellectuelle et spirituelle*, qu'ils soient proprement intellectuels (encyclopédisme, rationalisme, naturalisme), scientifiques (découvertes, expériences, réalisations techniques d'envergure) ou de caractère nettement religieux (mysticisme de la Franc-Maçonnerie, illuminisme des Martinès, Saint-Martin, Willermoz et autres, renaissance spiritualiste, vitalité religieuse du christianisme, etc.).

Ce domaine, aux frontières mouvantes, M. Trénard l'a exploré pour ces 45 années d'histoire de Lyon, avec une minutie de philatéliste. Il est remonté à chaque fois aux sources, qu'elles fussent imprimées ou manuscrites. La bibliographie qui ouvre le livre (et qui compte 40 pages dont 12 pour les sources manuscrites) révèle l'étendue de ses dépouillements. Virtuose de l'analyse, M. Trénard sait aussi résumer d'une phrase la caractéristique d'un état de fait, la tendance générale d'une évolution.

Nous nous permettrons cependant de nuancer nos louanges d'une réserve qui plutôt que le détail de l'exposé<sup>2</sup> vise l'ensemble de son déroulement.

<sup>2</sup> Une remarque pourtant : par deux fois M. Trénard confond les Suisses et les Genevois, qui au XVIII<sup>e</sup> siècle n'étaient qu'*alliés* (page 193 Charles Bonnet et A. Trembley sont dits *compatriotes* du grand Haller, page 496 il est question du *Suisse* Burlamaqui).

Dans sa préface, M. Trénard définit sa recherche comme «l'analyse d'une culture, considérée comme un aspect de l'histoire sociale». Il en précise la portée par deux citations de Malesherbes et de Napoléon qui prônent «une bonne description», rassemblant «les connaissances éparses».

En adoptant ce point de vue de géographe (le mot de Napoléon s'adressait aux professeurs de géographie), M. Trénard a fait siennes les conceptions qui ont généralement cours chez les historiens français de la dernière école. L'histoire sociale, la description des conditions économiques, géographiques et sociologiques des différents groupes sociaux y est à l'ordre du jour. Cette étude exige de vastes enquêtes qui rassemblent en aussi grand nombre que possible les faits, les exemples, les «témoins» d'une époque. Elle nécessite des recensements, des dénombrements. Travail passionnant qui fait connaître tous les rouages de la machine et qui donne l'impression de conduire au cœur même du passé. Mais travail dangereux, car il risque de faire oublier que l'histoire ne s'intéresse pas indifféremment à tout — mais essentiellement à ce qui change d'une époque à l'autre, qu'elle doit rester d'abord la science du temps, et que contrairement à la géographie, les faits n'ont pour elle qu'une importance toujours relative, forcément variable, et qui dépend de la valeur — subjective — que les historiens leur donnent.

Cela revient à dire que même en histoire sociale l'objectivité est un leurre et qu'on ne peut se passer de ces «hypothèses de travail» dont Lucien Febvre a souvent parlé<sup>3</sup>, mais dont il n'était pas le premier à avoir senti la nécessité<sup>4</sup>. Hypothèses de travail qui fournissent à l'historien les critères indispensables pour le choix non moins indispensable qu'il doit opérer dans la masse des faits du passé. Or, bien que M. Trénard ait intitulé son livre «*Lyon de l'Encyclopédie au Préromantisme*», bien qu'il ait déclaré dans son avant-propos que sa recherche était celle du «renouvellement spirituel» lyonnais, bien qu'il ait précisé dans un article paru peu après la soutenance de sa thèse<sup>5</sup> qu'il avait voulu «retracer le déclin de l'encyclopédisme et la genèse de la mentalité romantique», il faut avouer que le dessein fondamental de son ouvrage reste peu clair. Il semble qu'il se soit moins intéressé en somme à l'étude de ce problème, pourtant passionnant, qu'à donner une description quasiment exhaustive de l'activité culturelle de Lyon à l'époque.

L'intérêt du livre y perd assurément — et aussi sa valeur, car on ne comprend pas toujours très bien, pourquoi tel fait a mérité d'être rapporté, pourquoi telle date précise est donnée<sup>6</sup>. On ne comprend pas non plus pour-

<sup>3</sup> Voir ses *Combats pour l'histoire* (Paris 1953), notamment pp. 7, 117, 312.

<sup>4</sup> Voltaire, l'un des premiers écrivains français à avoir eu le sens de l'histoire, avait déjà dit: «Il faut une exposition, un nœud, un dénouement, dans une histoire comme dans une tragédie»; cité par FURIO DIAZ, *Voltaire storico* (Einaudi, 1958), p. 115.

<sup>5</sup> «*Lyon, de l'Encyclopédie au préromantisme*», *L'Information historique* (Paris, janvier-février 1956), XVIII, 24—28.

<sup>6</sup> Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, page 205: «Vers 1774, le voltaïanisme s'affaiblissait.» Pourquoi 1774? A cause du traité contre le luxe d'un certain Jacquet? Mais depuis le début du siècle il y en avait eu et ce n'était plus alors signe de rien du tout.

quoi la division du livre en quatre périodes repose sur des critères de nature politique, alors que l'un de ses principaux apports est de montrer que les phénomènes socio-culturels suivent une évolution continue sur laquelle les bouleversements politiques n'ont que peu d'incidence.

Enfin nous regrettons que M. Trénard ait donné si peu de précisions sur sa méthode, sur les difficultés de son travail, les problèmes rencontrés, les lacunes et les mystères non résolus. Dans une thèse de telles indications n'eussent pas été déplacées — et elles s'imposaient d'autant plus ici que ce livre constitue un essai, rare par son ampleur, de conciliation de l'histoire sociale et de l'histoire des idées<sup>7</sup>.

Les remarques qui précédent, on l'a senti, ne visent qu'une certaine conception de l'histoire. Elle ne doivent pas faire oublier que cet ouvrage, tel qu'il est, constitue pour l'histoire de Lyon et pour toute l'histoire de France de la période révolutionnaire et impériale une contribution de premier ordre.

Genève

Jean-Daniel Candaux

PETER STADLER, *Geschichtsschreibung und historisches Denken in Frankreich, 1789—1871*. Verlag Berichthaus, Zürich 1958. 350 S.

Als das Handbuch Eduard Fueters, die «Geschichte der neueren Historiographie», vor bald einem halben Jahrhundert erschien — 1911 —, empfand man binnen kurzem das Bedürfnis, es zu ergänzen, nicht nur im einzelnen, sondern auch durch umfassendere Monographien meist nationaler Thematik. Einer der Herausgeber der Sammlung selbst, in deren Rahmen das Werk Fueters erschienen war, Georg von Below, schrieb im Hochgefühl von 1916 seine «Deutsche Geschichtsschreibung von den Befreiungskriegen bis zu unsren Tagen», wohl eher als Kritik an Fueter wie als Erweiterung gedacht. Freundschaftlich Fueter gewidmet waren die beiden Bände Benedetto Croces von 1921: «Storia della Storiografia italiana nel Secolo decimonoно.» Alle diese Werke haben Neuauflagen erlebt. Aber auch als im Lauf der zwanziger Jahre die vorzügliche Darstellung von G. P. Gooch und nach 1945 die viel weiter gespannte «History of historical Writing» von James Westfall Thompson allgemein bekannt wurden, blieb ein Desiderat unerfüllt, das jeder empfand, der sich je mit historiographischen Problemen des neunzehnten Jahrhunderts beschäftigt hat: eine Geschichte des historischen Denkens in Frankreich. Gewiß hat der Historismus in Deutschland vermutlich tiefer gegriffen und größere Teile der Bildung durchsäubert als in Frankreich, was nicht immer ein Vorteil war. Auch Gooch und Thompson gaben Deutschland den Vortritt; aber Frankreich war im neunzehnten Jahrhundert

<sup>7</sup> Il est vrai que M. Trénard a donné après coup quelques indications méthodologiques dans «De l'histoire sociale des idées», *Actes du (2e) Congrès national de la Société française de littérature comparée*.